



Département de la Drôme
Commune de Sainte Jalle

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2025

~~~~~

Date de convocation :  
05/09/ 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le JEUDI 11 SEPTEMBRE à 18H30, le conseil municipal s'est réuni dans le lieu de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Noëlle ARMAND, le Maire

Conseillers en exercice présents : LIOTAUD Benjamin, ROUX Frédéric, AUDEOUD Jean louis, ANTOINE David. QUIDU Baptiste

Absents :

BROSILLE Fabien pouvoir à M. ROUX

COQUET Laurence pouvoir à Mme ARMAND

STEPHANE Seguin pouvoir à M. LIOTAUD

Absents LECOQ Joëlle – BONNIFACY Laurent

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Mme le Maire demande aux conseillers de bien vouloir accepter deux points supplémentaires à l'ordre du jour

- TARIF DE LOCATION SALLE DES FÊTES
- -DEVIS POUR CIMETIERE

**1) REGULARISATION FIXANT LES TARIFS DU MARCHÉ DE L'ETE**  
**2025**

La délibération fixant les tarifs du marché 2025 n'a pas été effectuée en début de saison.

On avait décidé de ne pas changer le forfait qui est de 60 € pour la saison pour 3 mètres linéaires, forfait électricité : 35 € et forfait eau : 10 €

Mme le Maire demande de bien vouloir confirmer ces montants afin de pouvoir remettre à l'encaissement l'ensemble des règlements.

Vote pour à l'unanimité : 9

2) **CONVENTION DE PASSAGE POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION RADIOELECTRIQUE SUR LA COMMUNE DE ROCHEBRUNE**

La commune de Rochebrune nous a demandé l'autorisation d'une servitude de Passage sur le chemin de la commune de STE JALLE, Parcelle Co653 LES HUBACS SUD et Co668 LA MAJON afin de pouvoir accéder à la parcelle louée au titre de la convention connexe, en vue d'implanter et d'exploiter une station radioélectrique sur la parcelle de terrain cadastrée numéro 0019 lieu dit « l'Hubac » sur la commune de Rochebrune appartenant à la Mairie de Rochebrune

Cette convention de servitude de passage est conclue entre la Mairie de Ste Jalle et la société CELLNEX FRANCE INFRASTRUCTURES

La même convention a déjà été signée avec 2 particuliers M. BONNYFACY Michel et M. IVARNES ANTOINE

Vote à l'unanimité : 9

3) **DEVIS SEBASTIEN AUMAGE POUR LA REOUVERTURE D'UN CHEMIN DANS LA « FOURNACHE »**

Suite au dernier conseil un devis a été demandé à M. AUMAGE pour la réouverture d'un chemin dans LA FOURNACHE à l'épareuse et travaux à la Tronçonneuse pour les arbres

Celui-ci s'élève à 1.100 € H.T. SOIT 1.200 € T.T.C

Mme le Maire demande de délibérer

Attente devis FERRAND pour éventuellement faire passer une pelleteuse pour agrandir le chemin.

4) **DEVIS SEBASTIEN AUMAGE POUR LA CREATION D'EN ENROCHEMENT POUR AIRE DE PIQUE NIQUE**

Lors du dernier conseil on avait décidé de demander à M. AUMAGE un devis pour la création d'un enrochement et création d'un chemin pour accéder à l'aire de pique nique que nous envisageons de créer

Celui-ci s'élève à 10.558€ H.T soit 12.706 € TTC subventionner en partie par la région

Pour cette année il y a d'autres travaux plus urgents et nous reporterons Ces travaux à l'année prochaine.

Un petit parking devrait être prévu à côté des gabions pour les poubelles

## **5) PRIME EXCEPTIONNELLE MARIAGE JEAN NOEL EYSSERIC**

Lors du Mariage de CEDRIC AQUADRO, une prime de 200 € avait été allouée.  
Est-ce que l'on vote le même pour JEAN NOEL :

Vote à l'unanimité

## **6) SDED REVISION DES STATUS**

Le SDED a effectué une révision de l'ensemble de ces statuts. Ces révisions statutaires ont été validées par le Comité Syndical en juin 2025. On nous demande d'adopter les deux délibérations concordantes afférentes à ces nouveaux statuts.

Après explications Mme le Maire demande voter

Pour : 9

## **7) TARIFS DE LOCATION SALLE DES FETES**

La délibération pour les tarifs de location de la salle des fêtes avait été votée en SEPTEMBRE 2022 mais avec le nom de NADEGE RANCON MAIRE .

Il s'agit donc de refaire une délibération au nom du nouveau Maire et par la même occasion il serait bien de changer le montant de la caution ménage qui était de 50 € jusqu'à ce jour et pourrait passer à 100 € afin que les personnes prennent conscience de l'intérêt de laisser une salle propre

Mme le Maire demande de voter :

Pour : 9

## **8) DEVIS CIMETIERE**

Afin de terminer le cheminement du cimetière nous avons demandé 2 devis pour du ciment désactivé :

- Un premier devis chez VIAL pour un montant de 22.362 € H.T.
- Un deuxième devis chez BRAJA pour un montant de 20.285 € H.T.

Le devis de BRAJA a été retenu sous réserve qu'il se rende sur le terrain pour bien nous confirmer les travaux qui seront réalisés.

Pour : 9

Par ailleurs, nous avons fait effectuer un devis pour « LE JARDIN DU SOUVENIR » par l'entreprise BENINTENDI MARBRIER à Vaison la Romaine en 2023.

Nous avons fait remettre à jour ce devis.

Celui-ci s'élève à 5.970 € H.T.

Mme le Maire a proposé le vote :

Pour : 9

**9) BUDGET EAU -VIREMENT DE CREDIT SUR CHAPITRE  
DECISION MODIFICATIVE N° 2**

La Trésorerie nous demande de faire un virement de crédit :

- Crédit à ouvrir – chapitre 68 - compte 6817 pour un montant de 340 €
- Crédit à réduire – chapitre 11 – compte 61523 pour un montant de 340 €

Mme le Maire propose de voter :

Pour : 9

**10) BUDGET EAU – VIREMENT DE CREDIT SUR CHAPITRE DECISION  
MODIFICATIVE N° 3**

La Trésorerie nous demande de faire un virement de crédit :

- Crédit à ouvrir – chapitre 16 compte 1641 pour un montant de 7000 €
- Crédit à réduire – chapitre 200 compte 2312 pour un montant de 7000 €

Mme le Maire propose de voter :

Pour : 9

**DIVERS**

Tous les points ont été vus, la séance est levée à 21H00